

République de Côte d'Ivoire



Union-Discipline-Travail

**ALLOCUTION DE Me ADAMA KAMARA,
MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION
SOCIALE**

**LANCEMENT DU PROJET AGRIDOM
EN CÔTE D'IVOIRE**

MARDI 21 JUIN 2022 –

SEEN HÔTEL

**Excellence Madame l'Ambassadeur de la Confédération Suisse
en Côte d'Ivoire ;**

Monsieur le Représentant de l'Union Africaine ;

**Monsieur le Représentant de l'Organisation Internationale pour
la Migration ;**

**Monsieur le Directeur Pays du Bureau International du Travail à
Abidjan ;**

**Mesdames et Messieurs les membres de la Mission
diplomatique Suisse en Côte d'Ivoire ;**

**Mesdames et Messieurs les représentants des Ministères
Techniques ;**

**Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs
Centraux, Directeurs Régionaux, Sous-directeurs et Chefs de
Service de l'Administration ;**

**Mesdames et Messieurs les Membres des organisations
professionnelles d'employeurs et de travailleurs ;**

Honorables invités ;

Chers amis de la presse ;

Mesdames et Messieurs,

C'est un réel plaisir pour moi de présider, ce jour, cette importante cérémonie dédiée au lancement de deux importants projets dans le domaine de la Gouvernance de la migration de la main d'œuvre, à savoir :

- **AGRIDOM** qui est le projet de ***Renforcement de la gouvernance de la migration de la main d'œuvre dans les secteurs de l'Agriculture et du Travail Domestique,***
- et **JLMP Action** qui est le **programme conjoint de migration de la main-d'œuvre.**

A l'entame de mon propos, je voudrais, ici, saluer la présence tant en qualité qu'en effectif des participants à cette cérémonie solennelle.

Je voudrais, me saisir de cet instant, pour une fois de plus, adresser les vifs remerciements de l'Etat de Côte d'Ivoire à l'ensemble de nos partenaires techniques et financiers, qui n'ont jamais ménagé leurs efforts et ressources, surtout quand il s'agit d'aider à améliorer les conditions de travail, et bien au-delà, de vie des populations avec une vision centrée sur l'humain.

Nos remerciements vont plus particulièrement à l'endroit de la coopération Suisse, principal bailleur de ces importantes initiatives.

Mesdames et Messieurs,

Ces dernières années, plusieurs projets de coopération techniques du BIT, et de ses partenaires, accompagnent l'Etat de Côte d'Ivoire dans la mise en œuvre de ses politiques et projets en direction du monde du travail.

A ce titre nous pouvons indiquer, entre autres :

- les projets **APERP** et **GOVERNANCE** sur l'économie informelle ;
- le projet **ENM** sur la responsabilité sociétale des entreprises multinationales ;
- le projet **ACCEL AFRICA** sur le travail des enfants dans la cacao-culture ;
- le projet **Trade for Decent Work pour la promotion du travail décent...**

L'implémentation de ces différents projets a permis de renforcer les capacités des techniciens du Travail en les dotant d'outils nécessaires pour accomplir leurs missions d'accompagnement des partenaires sociaux dans leur quête permanente d'un mieux-être socio-professionnel.

Excellences

Mesdames et Messieurs,

Les initiatives AGRIDOM et JLMP Action, qui retiennent notre attention ce jour, sont à l'instar des précédentes, d'une extrême importance et d'un intérêt certain, non seulement pour les nationaux mais aussi, pour tous les ressortissants des pays qui nous font l'amitié et la fraternité de s'établir ou de transiter en Côte d'Ivoire, dans le cadre de leurs activités socio-professionnelles.

Pour s'en convaincre, il suffit de se référer aux objectifs respectifs de ces deux projets qui sont d'une part d'***optimiser le potentiel de développement des travailleurs des secteurs agricoles et du travail domestique à travers une migration plus équitable et un meilleur accès au travail décent***, puis, de ***renforcer la gouvernance efficace et la réglementation de la migration et de la mobilité de la main-d'œuvre***.

Ces objectifs cadrent parfaitement avec la vision éclairée du **Président de la République de Côte d'Ivoire, SEM. Alassane OUATTARA**, contenue dans les différents Plans Nationaux de Développement, initiés depuis 2012, ainsi que dans le Programme Social du Gouvernement et son programme « Une Côte d'Ivoire Solidaire », dont un pan important est dédié au **développement du capital humain et à la promotion de l'Emploi**.

Cette vision, axée sur le développement humain, met au cœur de l'action Gouvernementale la recherche et la mise en œuvre de solutions concrètes et idoines aux maux qui minent les populations vivant en Côte d'Ivoire, sans distinction de race ni d'origine.

C'est la raison pour laquelle, le Gouvernement, dans le cadre de sa politique de protection sociale met en œuvre la Couverture Maladie Universelle (CMU) et le Régime Sociale des Travailleurs Indépendants (RSTI) qui sont deux instruments importants de sécurité sociale lancés pour booster les initiatives de travail décent et qui ont la particularité de cibler tous les résidents vivant ou travaillant en Côte d'Ivoire, nationaux ou migrants.

Ainsi, en plus du volume important de migrants qu'accueille la Côte d'Ivoire, tous ces mécanismes visant la promotion de l'homme sans distinction d'origine fondent l'éligibilité de notre pays au titre des pays bénéficiaires de ces deux importants projets dans la sous-région, voire à l'échelle du continent et nous nous en félicitons.

Mesdames et Messieurs,

Les statistiques actualisées font état de ce qu'une bonne partie des travailleurs, y compris les migrants, s'orientent vers le secteur informel qui occupe une bonne partie du marché du travail en Côte d'Ivoire.

Les travailleurs de ce secteur sont bien souvent confrontés à de graves déficits de travail décent et à des opportunités limitées, même lorsqu'ils réussissent à s'affranchir des processus de recrutement qui sont parfois inéquitables.

Ils exercent, pour leur grande majorité, dans des conditions difficiles et sans aucune protection sociale et leurs droits au travail sont méconnus ou peu reconnus.

C'est dire que de nombreux défis nous attendent.

Aussi, je reste persuadé que la mise en œuvre du projet **AGRIDOM** et du Programme **JLMP Action** nous apporteront de nouvelles dynamiques qui nous permettront de faire face à ces défis.

Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire est profondément attachée au respect des droits humains en général et des droits de l'homme au travail en particulier, ce sur quoi elle a toujours mis un point d'honneur.

La preuve de cet attachement se mesure à travers la ratification des huit (08) conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, auxquelles s'ajoutent bon nombre d'autres instruments dans divers domaines de gouvernance et nous entendons bonifier nos efforts pour parvenir à la ratification de celles en lien avec la migration de la main-d'œuvre.

Il est important d'indiquer que notre pays s'est, depuis, inscrit dans la logique de la protection des droits de l'ensemble des travailleurs sans distinction.

La preuve est contenue dans la loi n° 2015-532 du 20 juillet 2015 portant du code du travail qui proscrit la prise en considération du sexe, de l'âge, de l'ascendance nationale, de la race (pour ne citer que ceux-là), dans le cadre de la gestion du contrat de travail ; c'est dire que les mêmes droits sont reconnus et garantis tant aux nationaux qu'aux non nationaux en Côte d'Ivoire.

Les initiatives dont nous procédons au lancement ce jour, s'appuieront donc sur les acquis de ce dispositif réglementaire et des projets déjà développés pour aider à l'atteinte des objectifs visés, notamment l'adoption d'une politique de migration sûre, ordonnée et équitable.

C'est pourquoi, je voudrais exhorter toutes les parties prenantes à s'approprier les différentes articulations des actions en cours et à s'y investir sans ménagement.

Pour ma part, je me tiens à votre entière disposition-afin de contribuer à la réussite totale de ces nobles chantiers pour le bien-être de nos vaillants travailleurs et au-delà, pour le bonheur de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique toute entière.

Mesdames et Messieurs,

C'est sur ces mots d'exhortation, tout en vous réitérant mes sincères remerciements pour votre exceptionnelle mobilisation que, je déclare ouvert **l'ATELIER DE LANCEMENT DU PROJET « AGRIDOM » ET DU PROGRAMME « JLMP ACTION » EN COTE D'IVOIRE ».**

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE AIMABLE ATTENTION !